

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber: Schweizerischer Forstverein
Band: 103 (1952)
Heft: 8

Artikel: Carte des sols de France
Autor: Oudin, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-765674>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

diverses strates végétales, puis — après avoir caractérisé les stations sur la base de profils pédologiques et de levées phytosociologiques — de porter leur aire sur des cartes mises à la disposition des praticiens; afin de ne pas compliquer et surcharger la représentation graphique, ce ne sont pas des facteurs particuliers qui sont cartographiés, mais bien leur synthèse, les «formes stationnelles», soit des unités de valeur culturelle semblable ou égale.

Ce procédé s'écarte sensiblement de la méthode appliquée en phytosociologie; son emploi a été imposé par la pauvreté floristique des vastes forêts artificielles de Thuringe, qui constitue un sérieux obstacle à leur analyse phytosociologique; toutefois, une collaboration toujours plus étroite et approfondie de la pédologie avec l'étude des sociétés de plantes inspire les récents travaux de l'institut. De même, l'histoire des peuplements tend à jouer un rôle de plus en plus important dans l'interprétation de leur constitution en fonction de la station; enfin, les propriétés de celle-ci sont déterminées quantitativement de façon toujours plus poussée par des calculs d'accroissement.

Si l'analyse des stations et leur représentation graphique constituent le travail essentiel de l'institut, la transposition de leurs résultats dans la pratique présente pour le sylviculteur un problème tout aussi important et difficile; c'est pourquoi le cartographe s'efforce de les interpréter en délimitant le cadre à l'intérieur duquel le forestier peut opérer sans s'exposer à de graves déconvenues. Ainsi, l'institut indique pour chaque station les essences aptes à être utilisées en différenciant celles qui doivent composer le fond du peuplement, celles qui peuvent participer au mélange et enfin les essences accessoires et auxiliaires; il joint aussi un choix de mélanges possibles et des renseignements sur les particularités stationnelles. Ce sont là des données et des bases fort utiles pour le traitement et la transformation des forêts pures et artificielles qui composent la majeure partie du domaine sylvicole de Thuringe.

Ed. Rieben

Carte des sols de France

Par *A. Oudin*, Nancy

(11.4)

L'Association française pour l'étude du sol a commencé, quelques années avant la guerre, une série d'études, dans un certain nombre de départements français, en vue d'établir une carte pédologique au millionième. Les prospections ont d'abord été conduites un peu au hasard, en fonction des concours toujours bénévoles, apportés par les membres de l'association. Un effort particulier a pu être réalisé, ces dernières années, afin de réunir la documentation nécessaire à une première publication, le quart nord-ouest, groupant approximativement les régions à l'ouest du méridien de Paris et au nord de la vallée de la Loire, plus exactement au nord du parallèle de Poitiers.

Dans tous les pays on se préoccupe d'établir, suivant les doctrines modernes, une cartographie des sols. Mais les conceptions et les méthodes sont assez nettement différentes d'un pays à l'autre. Peut-être

n'est-il pas sans intérêt d'indiquer, aux lecteurs du «Journal forestier suisse», les principes adoptés en France pour cet essai cartographique d'une certaine ampleur.

Les études sur le terrain ont été faites avec plus ou moins de détail suivant les cas et reportées sur des cartes au 200 millième. Les analyses étaient faites par les laboratoires de l'Institut national des recherches agronomiques ou de l'Ecole nationale des eaux et forêts.

Ainsi que le rappelle la notice qui accompagne la carte, la désignation correcte d'un sol comporte, à notre avis, quatre termes :

- un terme d'évolution, par exemple, sol brun forestier, podzol, etc.,
- un terme de texture précisant la richesse en argile, limon, sable, de l'horizon de surface,
- un terme indiquant la profondeur,
- enfin, l'indication du faciès de la roche-mère.

On dira, par exemple, podzol sableux profond sur alluvions sableuses, sol brun forestier argileux assez profond sur marnes.

Cette dénomination en quatre termes donne, en quelque sorte, une silhouette exacte du sol. Elle est d'autant plus importante qu'à chaque type de sol ainsi défini correspond, sous un climat donné, un ensemble de propriétés physiques, chimiques, biologiques déterminées et, par conséquent, une vocation culturale et des limites de production précises pour chaque type de culture.

Elle présente donc une valeur certaine lorsqu'il s'agit, par exemple, de réaliser un équipement rural rationnel et d'établir des plans d'ensemble de reboisement.

En exécution de ces conceptions, le programme prévoyait :

- une carte d'évolution des sols suivant une légende en harmonie avec les conceptions contemporaines, chaque type de sol étant représenté par une couleur particulière;
- une carte précisant la texture des horizons de surface, la nature argileuse, sableuse. En fait, cette indication devait être donnée par une succession de traits d'épaisseur variable ou de points, suivant la disposition adoptée dans la carte internationale des sols d'Europe, publiée par l'Association internationale de la science du sol.

La profondeur devait être indiquée par une lettre superposée à la teinte de fond.

La roche-mère devait faire l'objet d'une carte séparée.

Afin de ne pas différer encore une publication déjà bien retardée par la guerre et l'occupation, la première carte seule a été publiée. La charge a été assumée par l'Ecole nationale des eaux et forêts sur son budget propre avec le concours du Centre national de la recherche scientifique, des services du Ministère de l'agriculture et de quelques organismes privés.

La légende se résume ainsi:

— **Sols ayant subi une notable évolution:**

Podzol et sols podzoliques: caractérisés en surface par la présence d'un humus acide (mor) bien net, une décoloration complète (podzol) ou à peu près complète (sol podzolique) de l'horizon A₂, une destruction partielle de la partie minérale du complexe absorbant.

— *Sols plus ou moins lessivés:* Il est distingué trois paliers d'évolution: sols lessivés, sols intermédiaires, sols bruns forestiers lessivés.

— *Sols bruns forestiers non lessivés*

Sols calcaires comportant deux grands groupes:

— les rendzines ou sols humifères carbonatés avec plusieurs sous-types se différenciant par la couleur ou bien par un commencement d'évolution,

— sols bruns calcaires.

— **Sols peu ou anormalement évolués:**

Deux grands groupes ont été distingués: ce sont, d'abord, les sols très peu évolués tels que les sols d'alluvions fluviales, marines, éoliennes, continentales (ce dernier terme désigne les sols de bas de versant sans cesse enrichis par les apports dus au ruissellement), les sols squelettiques tout à fait au début de leur évolution. Le deuxième groupe comprend les sols anormalement évolués, tels que les sols érodés dont les horizons de surface sont arrachés par l'érosion, les sols à horizon de gley dominés par une eau souterraine à proximité de la surface.

Une notice de quelques pages définissant chacun de ces types de sol précise ses caractères, sa vocation naturelle; elle est accompagnée d'une planche en couleurs et permet au lecteur peu familiarisé avec ces notions nouvelles de s'initier utilement à ces conceptions de pédologie contemporaine.

Rückaufwand und Wegabstand beim Rücken von Brennholz

Von Dr. *Erich Soom*, Zürich

(Aus der Eidgenössischen Forstlichen Versuchsanstalt)

(32.2)

Einleitung

In einem früheren Artikel (vgl. «Schweiz. Zeitschrift für das Forstwesen» Nr. 10/11, Jahrg. 1950) wurde darauf hingewiesen, daß das Problem des Rückens von Holz immer im Zusammenhang mit dem